L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 DECEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 19 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. A. A. Rousseau, No 74 rue de Chartres—un fort lot de meubles.

Par Placide J. Spear, à l'angle des rues St Louis et Dauphine—tous les gages forfaits du dit établissement.

La répartition équitable des Impôts.

Nos confrères d'outre-Canal ont depuis peu, enfourché à nouveau, comme cela leur arrive périodiquement, deux de leurs dadas favoris, le Sud manufacturier et l'abolition des licences. Nous avons toujours été en désaccord avec eux sur ces deux questions. Sur la première, nous nous contenterons de dire aujourd'hui que le Sud est et doit rester longtemps encore une section agricole. Le succès de quelques filatures établies sur des cours d'eau où la force motrice est fournie par la nature et le développement nécessaire de quelques industries spéciales ne sont que des exceptions qui ne contredisent pas notre assertion, à savoir que les conditions économiques du travail et du capital dans le Sud, ne justifient pas la transformation de ses villes en villes manufacturières.

Mais nous en référant à ce que nous avons dit maintes fois sur ce sujet, nous passons de suite à la seconde question qui vient d'être remise sur le tapis et par des discussions dans la presse et par l'enquête à laquelle se livre une commission législative.

Cette commission, présidée par l'honorable F. C. Zacharie et comprenant les honorables C. J. Berry et John Chaffe vient d'adresser aux commerçants d'une part, et à la municipalité de l'autre, des questions fort judicieusement posées pour arriver à élucider la question des restrictions fiscales qui entraveraient le développement du commerce.

Les questions, adressées à la municipalité, tendent à rechercher s'il convient d'abolir la taxe sur le capital et l'impôt des licences pour les reporter sur la propriété foncière ou pour y substituer d'autres sources de revenus, s'il est possible d'en trouver. Nous nous plaisons à reconnaître que la commission n'a fait que poser des questions sans rien préjuger ; ce n'est donc pas contre elle que nous avons à discuter, mais contre des erreurs économiques enracinées qui se représentent chaque année avec une persistance digne d'une meilleure cause.

Il y a longtemps, en effet, que nous combattons cet idéal de certains publicistes qui consisterait à abolir la plus grande partie des sources de revenu, d'une part, tout en augmentant considérablement de l'autre les charges publiques. Donner tout au peuple, instruction, eaux, gaz, police, justice, jouissance des rues, des places, des quais, des marchés,—une bonne administration, — par-dessus le marché—et abolir la moitié des sources de revenus, droits de port, ferme des marchés, licences, taxe sur le capital, c'est là un programme très séduisant mais qui pèche par la base et qui manque absolument de la condition indispensable à tout budget—l'équilibre.

A côté de ces économistes fantaisistes, dont les élucubrations soi-disant humanitaires et philanthropiques s'étalaient dans les colonnes du défunt *Republican*—organe, comme on sait, du régime des budgets où les soustractions n'étaient pas moins grosses que les additions—, il y a les théoriciens plus sincères, mais non moins illogiques, qui ne se préoccupent que d'une chose, alléger les charges du commerce et de l'industrie pour en activer le développement. Préoccupation légitime assurément, mais qui fait faire fausse route à ceux, qui, n'allant pas jusqu'à l'impossible, demandent simplement qu'on transporte les charges qui pèsent sur le capital et la consommation, sur une seule espèce de propriété, la propriété foncière.

Vouloir supprimer tous les impôts sauf l'impôt foncier, c'est vouloir l'impossible. L'unité a des avantages, ce n'est pas dans ce cas. L'unité n'est pas, d'ailleurs, l'idéal à poursuivre dans les affaires publiques qui sont naturellement fort compliquées. Elle n'existe ni dans le gouvernement, ni dans l'administration, elle n'a pas plus de raison d'être dans l'impôt.

L'objet du Législateur doit être, d'abord, de réduire les charges publiques autant que le comportent l'intérêt général et les exigences de la situation financière présente, puis cette réduction opérée, répartir ces charges équitablement entre ceux qui profitent des avantages du gouvernement ou de la constitution de la communauté.

L'expérience a démontré que le meilleur moyen de rendre le fardeau des impôts moins lourd et plus facilement réalisable est de le diviser. Concentrer ces impôts sur une seule espèce de propriété, c'est écraser celle-ci, la frapper de discrédit, l'anéantir par une confiscation graduelle, car c'est amener cette conséquence forcée d'une augmentation progressive de l'impôt proportionnelle à la dépréciation subie. Or, si cette source unique de revenu est ainsi tarie, que restera-t-il ?

La propriété foncière n'est pas autre chose qu'un capital, placé d'une façon immobilière. Autrefois, ce capital pouvait être utilisé par l'hypothèque, car les titres passant de main en main servaient de garanties à de nombreuses transactions.

Aujourd'hui, par suite de la dépréciation produite par des impôts excessifs, on ne peut plus emprunter sur hypothèque et les anciens titres sont devenus des valeurs mortes. C'est ainsi qu'un capital de 80 millions de dollars a cessé d'être un facteur de crédit dans les transactions d'affaires.

Etant plus saisissable que le capital mobilier, le capital foncier a plus souffert que celui-ci, et bien qu'il y ait eu déjà une diminution sensible des impôts, il ne s'est pas encore relevé parce qu'il reste sous le coup d'une menace d'augmentation, parce qu'il est toujours le bouc émissaire qu'on est prêt à sacrifier aux nécessités de la situation, la tête de turc sur laquelle se plaisent à frapper de prétendus réformateurs.

Toute société qui écrase la propriété foncière, commet une grave erreur économique, car elle frappe l'épargne, base de toute prospérité. L'épargne, en effet, préfère cette forme de placement bien que moins lucrative, précisément parce qu'étant plus difficile à réaliser, elle a un caractère permanent et stable qui lui convient.

A quoi la France a-t-elle dû d'avoir pu faire face en 1871 aux charges écrasantes de la guerre ? A l'épargne. Qui lui a fourni les huit ou neuf milliards nécessités par ses propres frais de guerre et par l'indemnité ? L'épargne. Et qu'est-ce qui a encouragé l'épargne en France depuis le commencement du siècle ? L'admirable protection dont y est entourée la propriété foncière.

Nos économistes ignorent-ils que sur les 2,780,000,000 de francs du budget français la propriété foncière ne figure que pour environ un septième, quatre cent et quelques millions et que tout le reste provient des contributions indirectes ? Est-ce que dans l'énorme budget de la ville de Paris, à l'impôt foncier ne s'ajoutent pas l'impôt des patentes (licences) et le produit considérable des droits d'octroi qui frappent les objets de consommation ? Le commerce et l'industrie français bien que frappés des impôts les plus divers et les plus variés, n'en ont pas moins donné des preuves de prospérité tant qu'ils n'ont pas été atteints par d'autres causes.

Pourquoi donc attribuer à des charges relativement légères une détresse commerciale qui tient à des causes extérieures toute différentes ? Est-ce que la licence que paie un commerçant de la rue du Canal peut être mise en regard de la diminution de loyer dont il profite, en comparant les loyers actuels à ceux de la période de 1866 à 1869 ?

Tout commerçant de bonne foi avouera que peu lui importe de payer de $100 à $300 de licence pourvu que les affaires reprennent.

Or, imagine-t-on que l'abolition des licences fera reprendre les affaires ?

Qu'il y ait des injustices et des inégalités dans l'ordonnance des licences, cela est possible ; c'est une affaire de détails à arranger. Mais nous nions que l'impôt des licences soit plus inique qu'un autre, et nous soutenons qu'en reporter le fardeau sur la propriété foncière serait une mesure aussi injuste qu'impolitique, car déjà la propriété foncière supporte plus que sa part légitime des charges publiques.

Il n'y a pas plus de raison d'exempter le capital mobilier de la taxe que de supprimer les licenses. D'abord, les trois-quarts de ce capital échappent déjà à la taxe. Ensuite, il ne faut pas croire qu'en exemptant ce capital, on augmentera la somme des moyens d'action de notre commerce.

En écrasant de nouveau la propriété foncière, on amènerait forcément des ventes et le retrait d'une grande partie des capitaux ainsi investis qui iraient ailleurs chercher un pays plus hospitalier.

Nous le répétons, la propriété immobilière est la base de l'épargne, source première de la prospérité d'un pays. La charger de nouveaux impôts, ce serait la frapper d'anéantissement, ce serait égorger la poule aux œufs d'or.

IL RESTE.

Sous ce titre, le *Picayune* a publié, dans son édition de dimanche, un article que nous sommes heureux de reproduire, car les appréciations justes et mesurées autant que sympathiques qu'il contient forment un contraste frappant avec les critiques le plus souvent irréfléchies, que nous ne trouvons que trop fréquemment dans la presse américaine, à l'adresse du chef illustre du gouvernement français. Voici la traduction de l'article de notre confrère :

Le maréchal MacMahon justifie jusqu'à présent les espérances que ses concitoyens avaient fondées sur son patriotisme, sa fidélité, sa fermeté et la magnanimité de son caractère. Après avoir eu recours, en vertu du droit que lui donne la constitution, à une dissolution et à une nouvelle élection, il accepte, sans précipitation mais sans entêtement, le verdict du peuple.

Il a été appelé à la présidence pour le bien et le salut de la France, et il parait s'être efforcé de porter le fardeau du pouvoir de manière à assurer la paix, la puissance, le développement, la prospérité, l'influence et l'honneur de son pays.

Soldat, il méprise la révolte ou la désobéissance sous quelque forme que ce soit. C'est comme soldat qu'il envisage la haute responsabilité du commandement, et ayant reçu d'une autorité compétente le commandement pour une période de temps déterminée, il ne désertera pas le poste auquel son devoir l'attache et il ne désappointera pas ceux qui ont placé en lui leur confiance. Il se peut qu'il ne soit pas un bon *politicien*, mais il sait assez à quelle sorte de politiciens il doit se fier.

Il est par nature, par instinct et par éducation un chef, et en cette qualité il sait parfaitement en quoi consiste la substance réelle de l'autorité. C'est précisément le chef dont aura toujours besoin une république en France, et il le sait comme le savaient ceux qui l'ont placé à la tête du pouvoir exécutif. Familiarisé depuis longtemps avec les affaires de la France et versé dans l'histoire de son pays, il n'a peut-être pas eu par cela même assez de confiance dans le fonctionnement d'un gouvernement républicain purement représentatif en France avec un élément démocratique sans contrôle, mais il reconnait franchement la république telle qu'elle existe et il s'en est montré l'ami, le soutien et le champion.

Il a supporté les intrigues des émissaires allemands, les censures de la presse européenne, les attaques de rivaux envieux, les menaces des factieux, les hurlements de la Commune, les aboiements de la mente rouge, les pronostics lugubres des faux prophètes et les clameurs des démagogues avec toute la patience inaltérable que nous étions en droit d'attendre d'un vétéran bronzé par tant de campagnes. L'orage s'est dissipé et le laisse, en possession de la confiance publique, à la tête d'un gouvernement fort qui représente la volonté républicaine du peuple, d'un gouvernement qui est maintenant prêt à prendre part aux conseils de ses pairs sur les graves questions de l'heure présente.

Louisiane.

Extrait de la *Sentinelle des Attakapas*, du 15 décembre :

Suivant l'exemple donné par les paroisses Lafayette et Ibérie, le juri de police a adopté le système d'entretien des chemins par corvée, seulement il a été beaucoup plus modéré, n'exigeant de chacun que six jours de travail par an, tandis qu'à La fayette on en exige 10 et à Ibérie 12.

Le juri de police a passé également une résolution donnant pour instruction à notre représentant, de demander à la prochaine législature une allocation pour le canal Fuller et de s'entendre à ce sujet avec les représentants des paroisses voisines qui y sont intéressées comme nous.

Le *Courrier du Tèche*, du 15 décembre traite de nouveau la grande question de l'amélioration des voies publiques :

La voix générale de l'opinion publique, dont nous nous sommes fait l'interprète, dit-il, avait été d'abord écoutée, et des citoyens sensés, y compris ceux qui composent notre Jury de Police, s'étaient immédiatement constitués en meeting pour arriver au plus rapide des moyens d'aider au bien commun, c'est à dire avoir de bons chemins appartenant à la paroisse. Qu'en résulta-t-il ? Ces dévoués concitoyens, formèrent bientôt deux comités : l'un pour s'occuper de la direction la plus simple et la plus sûre à établir entre la Nouvelle Ibérie et Lafayette, route la plus urgente pour notre localité, l'autre, comité de finances, pour solliciter de la bonne volonté de chacun, une collaboration quelconque : qui en monnaie, qui en cession de terres. Ces comités furent-ils heureux dans leur œuvre de désintéressement personnel, et dans le généreux exemple qu'ils donnèrent de leur libéralité pécuniaire ? D'abord oui ; une somme fut bientôt recueillie dans notre propre village, suffisante à peu près pour mener à une si louable entreprise. Ils réussirent mieux que cela encore, sur presque tout le parcours tracé pour la nouvelle voie, ils reçurent l'accueil le plus sympathique et la plupart des concessions de terres désirées. Tout paraissait donc être pour le mieux, quand l'égoïsme se présenta au bout du chemin, et faillit presque annuler tous les efforts accomplis. Nous disons avec intention *presque*, car il est impossible qu'un entêtement aveugle et funeste prévaille sur les volontés aussi sages que fermes d'une population entière. Là où le principe de la solidarité n'a pas été compris, une juste force commandera. Que les égoïstes sots se le tiennent pour dit.

Bientôt la Législature de la Louisiane va se réunir, et il est du devoir de tous les citoyens responsables et sensés, d'adresser à nos représentants le sujet de nos griefs communs, dont les souffrances ne sont pas seulement locales, mais qui s'étendent, par inévitable commotion sur toutes les paroisses de notre Etat.

Nous lisons, dans le même journal :

Nous ne parlerons qu'incidemment aujourd'hui des autres récoltes de la contrée. Le coton a été atteint dans bien des endroits du fléau des chenilles, et les patates ainsi que le maïs, à peu près rentrés maintenant, paraissent suffire pour atteindre la récolte prochaine.

Le produit du sucre en fabrication permet de ne point craindre ce que le mauvais commencement de la saison faisait prévoir, mais qu'au contraire bien des sourires heureux naîtront encore après le résultat final de la roulaison générale.

On voit donc que rien n'est au pire aux Attakapas, et que tout cœur reconnaissant pourra bientôt dire : *Laudate Dominum*.

Emprunté à l'*Advertiser*, de Lafayette, (publié à Vermillionville), du 15 décembre :

Le rendement de la canne dans notre paroisse, n'est pas aussi satisfaisant qu'on avait espéré ; cependant quelques habitants ont pu réaliser jusqu'à un boucaut et demi par acre, c'est à dire ceux qui n'ont pas été très pressés de commencer la roulaison. Ceux qui ont voulu rouler plus tôt n'ont pas obtenu un résultat aussi satisfaisant, la canne étant encore trop verte. Une consolation, le sucre qui s'est fait est d'une qualité supérieure.

Tant qu'à la culture du coton, les déplorables résultats obtenus par nos planteurs jusqu'à ce jour semblent les avoir tout à fait dégoûtés, et nous apprenons qu'un grand nombre se proposent d'ériger des sucreries pour l'année prochaine et s'adonner exclusivement à la culture de la canne—cela paie mieux.

Jos. B. Hubbard.—Si l'on veut de beau et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

—Le *Standard* publie un télégramme de Téhéran, annonçant que le schah de Perse a envoyé un ambassadeur en mission secrète à Saint-Pétersbourg.

Théâtre de l'Opéra.—Nous constaterons brièvement l'immense succès obtenu hier soir à l'Opéra dans la représentation de *Faust* par les artistes de la compagnie Fryer assistés par notre ancienne première basse M. Van Hufflen, à qui le public a fait un chaleureux accueil, et qui a chanté et joué le rôle de Mephisto comme aux beaux jours d'autrefois. Madame Pappenheim et M. Adams ont rendu les rôles de Marguerite et de Faust avec un grand talent et nous nous réservons de leur rendre plus ample justice.

M. Tagliapietra s'est fait très chaleureusement applaudir dans le rôle de Valentin et Mme Adelaïde Phillips a chanté avec son talent habituel le rôle de Siebel.

Ce soir, on donnera l'opéra populaire de *Rigoletto*. Un ténor amateur de notre ville, M. Harry Stanfield, chantera le rôle du duc qu'il a déjà chanté en Europe ; et cette circonstance ajoutera à l'intérêt de la représentation. Les autres rôles seront distribués comme suit : Gilda, Mlle Human ; Madeleine, Mme Phillips ; Rigoletto, M. Tagliapietra ; Sparafucil, M. Wiegand.

Jeudi, la *Favorite* aura pour interprètes Mme Phillips, MM. Adams, Van Hufflen et Tagliapietra.

On voit qu'il y a de quoi attirer la foule chaque soir à l'Opéra.

Aux consignataires par le steamer Nurnberg.—Nous avons commis une erreur dans l'avis aux consignataires par le steamer *Nurnberg*, publié dans l'*Abeille* d'hier. Ce n'est pas jeudi, mais mardi, 18 décembre (hier), que le steamer devait commencer son déchargement. Les consignataires voudront bien en prendre note.

Schmidt & Ziegler.—Cette maison, une des plus importantes et des plus considérables de notre place pour l'importation de denrées américaines et étrangères, vient de recevoir de Bordeaux un grand envoi de vins fins, de conserves alimentaires, de sardines à l'huile, fruits au jus et à l'eau de vie, noix, pruneaux, liqueurs assorties, etc., etc. Nous appelons sur cet important envoi l'attention du commerce de détail, des propriétaires d'hôtels, des marchands de la campagne et des consommateurs en général. Les magasins de MM. Schmidt & Ziegler occupent les Nos 49, 51, 53 et 55 de la rue Peters, près Poydras.

Grand Bal a la Passe Christian.—La Loge No 240, de la Passe Christian doit célébrer, le 1er janvier 1878, l'inauguration de sa nouvelle salle maçonnique et installer ses officiers ; le soir elle donnera un grand bal. Nos remerciements pour une invitation.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : Baisse barométrique, même température, vent du sud-est et pluies locales.

Température, 18 décembre 1877.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin....	57	14
Midi.........	70	21
3 P. M........	72	22
6 P. M........	68	20

Départs.

Passagers partis hier soir par la route rapide de Mobile :

Dr Ingram Fletcher et sa femme, pour Jacksonville ; C G Cooper, H Bishop et P F Duffy, (de Londres), pour New York ; J A Aycock, Atlanta ; N J Cincha, New York ; E T Watson, West Point ; Mlle Louis J Miller, New York ; Jacob Vogal, Cincinnati ; J G Hanner, Philadelphie ; W J Tinney, New York ; S E Johnson, St. Louis ; J D Turner et J D Haubeny, Boston ; M Spear, C G Baker et D N Rowen (du Texas), pour New York.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

Hôtel St. Charles—W E Strange, N O ; Geo B Brooks, Mich. ; Bombé, Elias ; H Z Osborn, ville ; M et Mme Hellewell Montreal ; Mme Shaffer, ville ; G G Walker, Ste-Marie ; A H Bishop, Chicago ; J L Geo, Pittsburg ; S George Jr do ; S P Marshall, New York ; W L Bridgford, Louisville ; W H Ballard, La ; H W Brooks, New York ; M W Garrison, Ala. ; C M Fay, Pittsburg.

City Hotel—T C Sweeney, etr Fanchon ; R F Young, La ; T C Hill, Miss ; Geni A M. West, do ; J R Anderson, ville ; J C Clark, McComb City ; Mme J C Crawford, enfant et servante ; Sell Howell ; J Bonsir, Ark ; W A Brown, Pearlington, Miss ; Geo W Kitredge, St. Louis, Mo ; Jno M Johnson, do ; Wm Heywood, New York ; Joe Heywood, do ; W H Arnold, do ; Mlle Ida Siddons, do ; Frank West, do ; Harry Cavilla, do ; Mlle O Cavilla, do ; Joseph Tagg, do ; Jno. Mittchell, do ; J A Cresville, do ; F Tillotson, do ; A D Arnold, do ; W H Arnold, do ; James Heywood, do ; W H Smith, do ; James Campton, Jackson ; J A Foster, Chicago ; W E Dreman, Miss ; Jos King, Memphis ; L Kottmann, do ; H Milne, ville ; H W Ogden, paroisse Bossier, La. ; H Barnacastle, do ; Mlle Barnacastle, do ; A H Colinary Baltimore, Md ; C Pugh, La ; H K Vance et dame, ville.

Académie de Musique.

Aujourd'hui, le Petit Corsaire en matinée et en soirée. La pièce plait beaucoup pour les paroles et pour la musique, et l'intérêt se soutiendra certainement jusqu'à la fin de la semaine. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de cet opéra bouffe, si bien adapté au goût du public américain.

Les acteurs ont toute la voix qu'il faut pour rendre avec effet les traits saillants de cette musique légère et les chœurs sont excellents. Ils ont un ensemble qui ferait honneur à un véritable théâtre lyrique et une science d'exécution qui trouverait sa place même dans un grand opéra. Il y a, en outre, dans cette pièce, telle qu'elle est jouée ici, trois artistes qui en assureraient partout le succès.

Théâtre des Variétés.

Le succès de l'habile comédien Raymond, dans le rôle de Pembrook, l'agent d'assurances, n'a pas été moins grand hier soir que lundi, et il est certain qu'il y aura foule aujourd'hui à la matinée pour le voir dans cette amusante création. On répètera la même pièce, *Risks*, le soir et demain.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

A la séance spéciale, tenue le 17 du courant, les officiers dont les noms suivent ont été réélus à l'unanimité pour l'année 1878 :

Président—Hon. A. L. Tissot.
Vice-président—Emile Doumeing.
Secrétaire—Frank Leefe.
Secrétaire aux Finances—Elie Lambert.
Trésorier—Geo. E. Forstall.
Grand Marshal—Chas. T. Soniat.
Médecin—Dr Emile Doumeing.
Pharmaciens—P. Barthe, A. F. Béret, V. Vignaud, L. H. Von Gohren.

Le chemin de fer du Pacifique.

M. E. B. Wheelock, président de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, offre à la ville pour la jouissance de la batture entre le Parc de ville et le fleuve, Sixième District, pendant 99 ans, à partir d'aujourd'hui, $10,000 en bons de premières hypothèques sur toute la propriété, les dits bons ayant 40 ans à courir et portant un intérêt de 6 pour cent par an, payable tous les six mois.

Par une autre communication, M. Wheelock, au nom des directeurs de la Compagnie, dit que la Compagnie est reconnaissante de l'intention de la ville d'accorder un espace suffisant pour une gare rue du Bassin ou Claiborne ou tout autre emplacement.

Rétablissement.

Lundi matin, Mme G. M. Y. Midère, la femme empoisonnée, avait recouvré ses sens suffisamment pour déclarer qu'elle avait pris pour 25 sous de laudanum, avec l'intention de se détruire. Sa fille, la seule personne qu'elle eût à aimer dans ce monde, était morte et elle désirait mourir aussi. Les médecins n'ont plus aucun doute sur son rétablissement.

Incendie.

Hier matin, vers 1 heure et demie, le feu a été découvert dans un cottage en bois, rue Jersey, entre l'avenue Napoléon et la rue Iéna, appartenant à Mr F. Meyers. Le cottage a été totalement détruit. Assurance à la compagnie Teutonia. Les flammes s'étant étendues sur les deux flancs de la maison incendiée, il y a eu d'un côté un dommage de $40 et de l'autre un dommage de $75. La cause du feu est inconnue.

Mort présumé subite.

Hier matin, un individu du nom de John O'Brien, âgé de soixante ans et natif d'Irlande, est mort presque subitement d'une hemorrhagie des poumons, en sa résidence, rue Poydras, entre Liberté et Howard.

Explosion sur la Levée.

Hier, vers 1 heure et demie, une explosion a eu lieu à bord du bateau à vapeur Lessie Taylor, amarré devant la rue de la Douane. On inspectait alors les bouilloires du bateau et Mr Moffet, inspecteur des Etats Unis, examinait ce qu'on appelle le "nigger boiler". Rob. Watson, l'ingénieur, plusieurs pompiers et nombre de gens étaient près de là. Par quelque cause non encore découverte le "nigger boiler," qui se trouve en position au dessus des principales bouilloires, a fait explosion avec un bruit semblable à un formidable coup de canon, causant un dégat considérable. Des éclats de bois ont volé dans toutes les directions et un morceau de la bouilloire a percé le pont et la chambre. La force de l'explosion a fait tomber les cheminées. La chambre et les ponts supérieurs jusqu'à la case du pilote, ont dégringolé sur le pont inférieur.

Un nègre chauffeur, Jack White, qui se tenait près de la bouilloire, a été lancé sur les autres bouilloires, et tué sur le coup, son corps étant horriblement déchiré et mutilé. Rob. Watson, l'ingénieur, a été aussi lancé à distance et a reçu des contusions douloureuses mais elles n'ont rien de grave. M. Moffet a échappé comme par miracle ; il semble n'avoir éprouvé qu'une forte commotion. Plusieurs autres personnes ont été légèrement brulées et contusionnées. Il peut se faire qu'on trouve quelques victimes sous les débris de bois et de ferraille, mais il n'y a rien de certain à ce sujet.

Le bateau à vapeur Fanchon, mouillé à coté du Taylor, a reçu quelques fragments qui lui ont causé de légères avaries.

Le dommage causé au Taylor est estimé à $5000.

Ni le capt. Kennison, ni aucun de ses commis n'étaient à bord au moment de l'explosion, heureusement ; car s'ils eussent été là, ils auraient probablement été tués, leurs bureaux ayant été complètement démolis.

Nous ajoutons à ces détails ce qui suit :

Ce qu'on appelle le "nigger boiler" est une bouilloire accessoire qui ne sert en aucune manière à la propulsion du bateau, mais seulement au chargement ou au déchargement et au lavage des ponts. Elle ne fait de la vapeur que dans ces cas, et ordinairement elle est placée au dessus des grandes bouilloires où se produit la vapeur de la locomotion. En voyant la destruction causée par le "nigger boiler" on peut juger du mal qui eût pu résulter de l'explosion d'une des grandes bouilloires.

Une grande partie du bateau a été détruite à bâbord ; le tuyau de cheminée de ce côté s'est couché et l'autre a été fortement ébranlé. Tout l'avant est dans le plus horrible état et le texas s'incline à moitié démantibulé sous la case du pilote en ruines. Le premier pont du navire a reçu tous les débris sans avoir été atteint par l'explosion contre laquelle les grandes bouilloires lui ont servi de protection. L'arrière du bateau est comparativement sain et sauf.

Nous ajouterons à la liste des blessés M. James Willoz, qui a été gravement mais non dangereusement atteint au visage et qui a été en outre fortement échaudé par l'échappement de la vapeur. On ne comprend guères qu'il ait échappé à la mort car il était, au moment de l'explosion, dans le barroom qui était au dessus de la bouilloire et qui a disparu. M. Willoz ne peut expliquer lui-même comment il s'est trouvé sur le wharf après l'accident. Ses vêtements étaient en lambeaux.

Les autres blessés sont Charles Lyons, barbier, Christopher Smith, employé à bord du bateau, et Harry, autre employé, dont les lésions sont regardées comme mortelles.

Mis en fuite dans leurs travaux.

Dans la nuit du 16 décembre, nuit chargée de brouillards, des coquins effectuèrent une entrée chez M. John Miller, au coin des rues St Andrew et Chesnut. Ils forcèrent la serrure de la porte qui ouvrait sur la cour et se trouvèrent dans l'intérieur même du logis. Ils cherchèrent alors à composer leur butin et ramassèrent, d'un côté et de l'autre, des vêtements et des pièces de lingerie, qu'ils empilèrent dans un grand drap. Ils n'avaient plus qu'à s'esquiver avec leur prise quand ils furent effrayés à l'approche d'un officier de police qui faisait sa ronde. Ils laissèrent en conséquence tomber leur butin près de la barrière de la cour et décampèrent au plus vite. On soupçonne un nègre qui avait l'habitude de visiter la maison.

Un commis infidèle.

Depuis quelque temps, M. F. Jonville, qui tient une grocerie au coin des rues Roberson et Ste Anne, s'apercevait que des soustractions étaient commises dans son établissement d'une manière systématique. Il résolut de faire bonne surveillance et lundi il surprit un de ses commis, J. O'Sell, dérobant une piastre. La manière dont le jeune homme, qui n'est âgé que de 18 ans, s'y prenait, annonce chez lui un grand talent de prestidigitation. Un individu entrait pour acheter quelque chose et donnait à changer une piastre. O'Sell prenait le billet de sa main droite et ouvrait le tiroir de la main gauche, mais pendant cette opération, il avait soin de faire glisser le billet dans la main gauche et rendait la monnaie prise dans le tiroir avec la main droite. A la première opportunité ensuite, il glissait l'argent dans sa poche. M. Jonville, ayant fait cette découverte, a dénoncé son commis qui a été arrêté et écroué à la station du quatrième precinct.

Le 8 janvier.

Une délégation de vétérans de 1815, ayant à sa tête le vénérable Jordan B. Noble, s'est rendue auprès du maire hier et lui a présenté une pétition où il est dit que les vétérans désirent célébrer le 8 janvier, et qu'ils n'ont pas de fonds pour cet objet. Ils demandent que la ville fournisse un salut et à diner, ce que le Conseil fera probablement. La pétition est signée par Jordan B. Noble, président de l'association des vétérans ; Engle Bart, secrétaire ; T. D. St. Herman, Jacques M. Rouzon, F. Davion et Ludger Boquille. L'âge moyen de ces vétérans est de plus de 90 ans, et tous sont nés dans le siècle dernier.

Tué par accident.

Dimanche dernier, un jeune homme, Philip Fish, ouvrier boulanger, âgé de 20 ans, était parti de Gretna avec son patron, dans la matinée, pour aller faire un tour de chasse. Quand ils furent arrivés sur les derrières de la petite ville, Gegenheimer, (c'est le nom du patron) posa son fusil à terre pour un instant. Quand il le ramassa, la détente, tirée par les herbes, fit partir le coup. Fish, qui était immédiatement devant le canon, reçut la charge dans le ventre et mourut une heure après. Le juri du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

Querelle et coup.

Avant-hier dans l'après-midi, entre midi et 1 heure, un individu nommé Mike Brown, ayant une blessure sur l'œil gauche, fut transporté de la rue Delta No 76 à la station centrale. Le Dr Beard, médecin de ville, ayant examiné la blessure, fit conduire Brown à l'hôpital. Ce dernier, avant de quitter la station, a informé les autorités que la blessure avait été faite avec un morceau de planche par un nègre dont il ne connait pas le nom. Une heure après, le nègre Henry Young, a été arrêté par la police qui avait appris que c'était lui qui avait porté le coup.

En allant à la station, Young avoua à l'officier que Brown avait été frappé par lui et il donna les raisons pour lesquelles il avait agi ainsi. Il a dit que Brown était entré chez lui, rue Delta No. 76, et qu'il l'avait invité à sortir, mais que l'autre avait refusé. Irrité de ce refus, il s'avança sur Brown avec un morceau de planche à la main et l'en frappa sur la tête, ce qui l'étendit à terre.

Comme il n'a pas été produit de certificat par le médecin de service à l'hôpital de charité, Young a été envoyé en prison sans privilège de caution.

CONSEIL DE VILLE.

La séance régulière du Conseil qui devait avoir lieu hier a été ajournée à aujourd'hui onze heures, des questions de la plus haute importance y seront traitées.

Bureau de Police.

Les membres de ce Bureau ont tenu séance, hier soir, sous la présidence du maire.

L. U. Ganne, officier du 6me precinct, accusé de s'être assis et endormi pendant ses heures de service a été condamné à payer une faible amende. Interrogé sur sa culpabilité ou son innocence, l'officier s'est loyalement reconnu coupable, mais a fait valoir son mauvais état de santé ; ce que le Bureau a considéré comme une atténuation à son offense.

M. Cooney, officier du 2me precinct, pour s'être absenté de sa ronde sans autorisation de son supérieur, et sans excuse valable a été condamné à perdre son traitement de trois jours.

A. Bledsoe, sur la même accusation que Cooney, a comparu devant le Bureau, mais a eu la chance d'échapper à une punition, les témoignages pour et contre étant contradictoires.

O Bridges, officier du 3me precinct, accusé de s'être assis pendant son service, a obtenu que l'examen de son affaire fût ajourné à la prochaine séance ; n'ayant été informé qu'à une heure avancée, la veille, qu'une plainte pesait sur lui devant le Bureau, et n'ayant conséquemment pas eu le temps de prévenir des témoins pour sa défense.

W. J. Cott, officier du 4me precinct, pour s'être assis et endormi pendant son service, a été condamné à perdre dix jours de traitement.

Jno. Nixon et Jas. Dunn ont été acquittés de plaintes insignifiantes portées contre eux.

Les Prussiens désappointés.—La solution pacifique et légale de la crise en France, a dû vivement désappointer les journaux prussiens qui soutenaient la thèse suivante :

"Il n'y a plus, à cette heure, disait la *Post* de Berlin, que deux éventualités possibles : le coup d'Etat, dans lequel une nouvelle dissolution rentrerait à certains égards, ou la démission du maréchal. Ces deux partis ont, l'un et l'autre, des défenseurs. Dans tous les cas, il est clair qu'une solution interviendra nécessairement sous un bref délai."

On lisait dans la *Gazette d'Augsbourg* :

"Le conflit entre l'Elysée et la Chambre est arrivé à un point tel que les évènements peuvent devancer les hypothèses et les conjectures. Démission du maréchal ou coup d'Etat, il n'y a plus de troisième parti possible ! Qui se chargera de lever le voile qui recouvre l'avenir prochain de la France ?"

Les placards séditieux—On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Ce matin, les gardiens de la paix ont trouvé, dans un urinoir de la place d'Enfer, un placard séditieux, qu'ils se sont empressés de faire disparaître et dont voici la teneur :

"Citoyens, la république ne peut se fonder que sur les décombres du trône et les cadavres de ses partisans. Il n'y a que tout ce qui est peuple qui puisse aimer la révolution. Eh bien, que le tocsin éclate dans tous les départements ! Démolissons par le fer, dévorons par le feu les palais et les donjons. La patrie est en danger ! Courtisans et nobles, prenez garde à la colère du peuple ! Un sage vous l'a dit : Comme celle de Dieu, elle n'est trop souvent que le supplément terrible du silence des lois. Si le glaive de la justice est trop court pour atteindre les traîtres, la pique et la hache du peuple s'allongeront jusqu'à eux. Citoyens, aux armes ! Ce n'est que par ces moyens que nous atteindrons notre but : la révolution sociale."

Abondance de blé—Nous lisons dans *Messager franco américain* :

Un rapport du consul des Etats-Unis à Odessa, adressé au département d'Etat, contient des informations qui ne manquent pas d'intérêt pour les Etats-Unis. La récolte de blé, dit le consul, a été une des plus abondantes dont on se souvienne dans toute la Russie méridionale. Il y a bien eu quelques difficultés au moment des moissons, à cause du nombre de travailleurs que la guerre enlève à l'agriculture ; mais on y a suppléé par l'emploi de machines, ce qui fait que presque tout le stock de machines agricoles a été épuisé. Profitant de la dépréciation du papier-monnaie russe, des spéculateurs étrangers ont acheté à de bas prix, de grandes quantités de blé sur la place d'Odessa. Dès que la guerre sera finie, il faut s'attendre à une très grande exportation de blé, qui, vu le prix auquel il aura été acheté sera vendu sur les places étrangères à un grand rabais, créant ainsi une dangereuse concurrence pour les exportateurs américains.

—1—

Sirop allemand—Jamais les qualités curatives d'un remède n'ont été mises aussi bien à l'épreuve que celles du Sirop Allemand de Boschee. En trois ans, deux millions quatre cent mille petites bouteilles de ce remède ont été distribuées gratis par les droguistes dans ce pays aux malades attaqués de consomption, de l'asthme, du croup, de la toux sèche, de pneumonie et d'autres maux du gosier et des poumons, donnant au peuple américain la preuve irrécusable que le sirop allemand les guérit. Le résultat a été que les droguistes dans chaque ville et village des Etats-Unis le recommandent à leurs habitués. Allez chez les droguistes et demandez leur ce qu'ils en savent. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Bouteilles de taille régulière 75 cents. Trois doses suffisent pour guérir tous les cas. Positivement en vente par tous les droguistes de première classe dans les Etats-Unis.

—139—

Nourriture du sang.—Le sang fournit au corps les éléments essentiels à son existence. Quand ces éléments sont insuffisants, le corps commence à perdre de son énergie ; les chairs mollissent, les muscles deviennent flasques—toutes les fonctions sont dérangées et chaque organe est affaibli. Dans ces circonstances, il est évident que la constitution doit souffrir à moins que le fluide vital ne soit enrichi. Pour accomplir cet objet, il faut avoir recours, sans délai, à ce grand fertilisateur du sang, connu sous le nom de "Hostetter's Stomach Bitters," qui facilitent l'assimilation de la nourriture et rendent la circulation riche et active. Les bons effets de ces toniques sont promptement apparents dans le retour de la vigueur corporelle et de l'énergie mentale. Une action régulière est aussi le résultat de l'usage de ces Bitters ; l'amélioration est rapide et éventuellement la santé est rétablie sur une base solide.

Décédé, hier soir, à onze heures, Mr CHARLES ROSIN SEUZENEAU, âgé de cinquante huit ans. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 116 rue Pieté. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à quatre heures du soir.

De la part des familles Fagot et Seuzeneau.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.........Rue de Chartres..........17

NOUS recevons en ce moment de fortes additions à notre stock ET VENDONS AUJOURD'HUI AUX PRIX ET AU-DESSOUS DES PRIX QUE NOUS DEMANDIONS AVANT LA GUERRE.

TAPIS AXMINSTER, Welton, Velours, BRUXELLES, INGRAINS à 3 plis, Venitiens, Chanvre.

TOILES CIREES, STORES, COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Etoffes à rideaux.

RIDEAUX DENTELLE ET NOTTINGHAM, Garnitures, &c.

20 sept—3m PP. A. BROUSSEAU & SON.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

Le comité de direction du bal qui doit avoir lieu le 9 février 1878, ainsi que tous les jeunes gens membres de la société, sont priés de se réunir à la salle de l'asile rue Hancock, JEUDI, le 20 courant à 6 heures du soir.

La plus grande ponctualité est requise.

ROMAIN SENAC, Président du bal.

FRANK PUYAU, Secrétaire. 19 déc—2f

Banque du Peuple.—Nouvelle-Orléans, le 18 décembre 1877.—Le 17 courant, à une élection des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, directeurs pour l'année 1878 :

JOHN BRUNASO, U. MARINONI,
E. K. CONVERSE, J. J. REISS,
GEO. W. DUNBAR, LEOPOLD SCHEUER,
JOSEPH DAVID, A. SOCOLA,
F. JAUFROID.

Et aujourd'hui à une réunion des directeurs, Mr U. MARINONI a été réélu président à l'unanimité.

N. LANDRY, Caissier.

19 déc—5f

AVIS SPECIAL.

State National Bank. Agent Fiscal de la Louisiane.—Avis est donné que les Coupons de Janvier 1878 des Bons Consolidés de l'Etat de la Louisiane seront payés, à dater de LUNDI, 24 décembre 1877, sur présentation à cette Banque ou au Bank of New York N. B. A., à New York

SAMUEL H. KENNEDY, Président.

19 déc—2 sem

Aux votants du 10me et du 11me Wards—Bureau du Maire, Hôtel de Ville, 18 décembre 1877.—Les bureaux d'enregistrement seront aux endroits ci-après indiqués :

DIXIEME WARD.

Au No 623 de la rue des Magasins, entre les rues Jackson et Josephine. A l'angle des rues Joséphine et Carondelet.

ONZIEME WARD.

A l'angle des rues Sixième et Magasins. Au No 654 de la rue Baronne, entre les rues Washington et Quatrième.

ED. PILSBURY, Maire.

19 déc—3f

NOIX de FRANCE, PRUNEAUX, PETITS POIS, VINS FINS, LIQUEURS, &c. &c.

En débarquement de Bordeaux, et à vendre par

SCHMIDT & ZIEGLER,

Nos 49, 51, 53, 55 rue PETERS, près POYDRAS.

47 Colis PRUNEAUX de la nouvelle récolte, en caisses, canons, jarres, petits auriers, boites transparentes et de fantaisie.
5 Grandes Jarres PRUNEAUX pour le détail.
5 Caisses ANISETTE MARIE BRIZARD, 25 paniers.
15 Caisses LIQUEURS ASSORTIES.
5 do do en carafes.
25 Sacs NOIX de FRANCE.
25 Caisses PETITS POIS VERTS, extra fins.
330 do CERISES à l'Eau-de-Vie.
800 do SARDINES A L'HUILE, en 1|4 boites.
50 Caisses do do en 1|2 boites.
64 Futailles VINS FINS de SEIGNOURET, FRONSAC, BOURG, MONTFERRAND.
60 Barriques VIN, "CASTELFRANC"

19 déc—3f

AVIS.

AVIS au public de n'accepter ou de négocier de quelque manière que ce soit, tout billet signé R. DUMIOT, à l'ordre de J. PETITNICOLAS, et date de Houma, 21 juin 1877, ces billets n'étant d'aucune valeur.

A. DUMIOT.

Houma, 17 décembre 1877. 17 déc—2 fois

A vendre,

POUR cause de mauvaise santé, un café de premier ordre situé dans une des meilleures localités de la ville, nouvellement restauré, parfaitement monté et faisant de $15,000 à $18,000 d'affaires par an. Conditions libérales. S'adresser par lettres à O. L. W. au bureau de "l'Abeille." 19déc—5f

ENTRE BOURBON ET DAUPHINE.

DANZIGER

Le nouveau magasin de Danziger !
Le nouveau magasin de Danziger !
Le nouveau magasin de Danziger !
Au No 157 de la rue du Canal,
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

REDUCTION SPECIALE DES PRIX POUR LES JOURS DE FETE ! JOURS DE FETE !

Les personnes qui cherchent des cadeaux convenables pour leurs familles et leurs amis trouveront, à notre établissement, des objets élégants et de choix pour tous les âges et toutes les conditions.

A DES PRIX POPULAIRES !

Réductions spéciales de prix, cette semaine.

Venez, de bonne heure, faire vos choix ; nous garderons les articles jusqu'à ce que vous désiriez les avoir.

Dans les jours difficiles que nous traversons, rien n'est plus approprié ou plus apprécié que des

CADEAUX UTILES

et, afin de satisfaire tout le monde, nous avons

Réduit les prix d'une manière extraordinaire.

Nous demandons seulement Une comparaison de prix

Etoffes à Robes, pour les Jours de Fête, chez DANZIGER.

Les plus grands BARGAINS qui aient jamais été offerts.

Jolies nouvelles Neigeuses à 10 et 12 1|2 cents.

Jolies nouvelles Neigeuses, à couleurs soie, à 15 et 25 cents la yarde, valant 25 et 50 cents la yarde.

Bourrettes (tout laine et soie) à 25 et 30 cents la yarde.

Neigeuses à double largeur, qui se vendaient autrefois $1,50, réduites, aujourd'hui, à 75 cents la yarde.

Matelassé tout laine, valant 85 cents, à seulement 37 cents la yarde.

Véritables Matelassés français, valant 60 cents à 25 cents la yarde.

Cachemires français, tout laine, valant 75 cents, à 45 cents la yarde.

Draps impératrice (de toutes les nouvelles nuances) à 25 cents la yarde ; ils ne se sont jamais vendus moins de 40 cents.

Nous prenons plaisir à appeler votre attention sur ce stock, convaincus que vous trouverez chez nous le plus grand assortiment de la ville, qui vous permettra de choisir et des prix qui ont été réduits en vue des jours de fête.

Manteaux pour les Jours de Fête Chez DANZIGER.

Nouveaux Manteaux drap noir à $1,50.
Manteaux drap noir, tout laine, à $5 et $7.
Manteaux matelassé, à $9, $12, et $15.
Dolmans à $5, $8, et $10.
Manteaux d'enfants, à $2,50, $4 et $6.
Jolis Manteaux matelassé pour enfants.

Fourrures pour les Jours de Fête Chez DANZIGER.

Parures fourrure, pour enfants, à $1,25 et $1,50 la parure.

Collets fourrure pour dames, Grands, à $3 et $4.

Collets ermine blanche—une variété infinie.

Soieries pour les Jours de Fête Chez DANZIGER.

Il n'y a pas de meilleur cadeau qu'une robe de soie.

Magnifiques soieries noires pour robes, à $1 la yarde.

Soieries épaisses de "Bonnet", pour robes, à $1,25 et $1,50.

Nous avons un grand stock de véritables soieries de "Lyon" des premières fabriques et garantissons toutes les marchandises que nous vendons.

Soieries noires extra fines à $2 la yarde, valant $3,00.

Soieries noires Sublime à $2.50 et $3 la yarde, valant $4 et $5.

Soieries en couleur, de toutes les nouvelles nuances, à 75 cts, $1 et $1,50 la yarde.

Velours soie, de toutes les nuances, à $1,25 la yarde.

Velours soie noir à $1,25 jusqu'à $7 la yarde.

Gants de peau de chevreau pour les jours de fêtes chez DANZIGER.

Les prix et les articles de ce département sont célèbres.

Rien ne plaira à vos amis autant que les gants de peau.

Nous avons de jolies boîtes à gants destinées à les recevoir. Notre assortiment se compose de tout ce que peuvent désirer les dames, les messieurs et les enfants.

Magnifiques gants de peau à 2 boutons, toutes les nuances, à 50 cts la paire.

Gants de peau, non préparés, à 2 boutons, toutes les nuances, à 50 cts la paire.

Gants de peau de qualité extra, à 75 cts $1 et $1,25 la paire.

Gants de peau, broderie soie, 3 boutons, à $1 la paire.

Nous sommes les seuls agents pour la vente des "gants de peau, sans couture, de Harris" à la Nlle-Orléans ; nous les détaillons aux prix de New York.

Gants de peau pour enfants, à 25 et 50 cts la paire.

Gants de peau pour messieurs, à 75 cts la paire.

Gants de peau de chien, un bouton, réduits de $1,50 à $1,25 la paire.

Gants de Peau de Chien, à deux boutons, réduits de $2 à $1.

Cravates de Dames pour les jours de fête, chez DANZIGER.

Echarpes Pluche, à $1 ; elles se vendent, partout, $2.

Echarpes Majolaine, à des prix réduits.

Jolies Cravates Soie, à 50 cts, 75 cts et $1.

"Bows" Soie, à 25 et 50 cts.

"Bows" appliqué, valant $1,50, à seulement 85 cts.

Et le plus joli assortiment de Cravates qui se puisse trouver en ville.

Parures de Dames, Cols et Manchettes, Pour les jours de fête, chez DANZIGER.

Cols et Manchettes, nouveaux genres, venant d'être reçus, à 25, 35 et 50 cts la paire.

Jolis Cols et Manchettes français (brodés) à 75 cts et $1.

Jolies parures, cols et manchettes, dans de jolies boîtes, de tous les prix, pour cadeaux de jours de fête.

Mouchoirs pour les jours de fête Chez DANZIGER.

Mouchoirs dans de jolies boîtes, pour cadeaux de jours de fête.

Mouchoirs ourlés, à initiales brodées, dans de jolies boîtes, à $2, $3 et $4.

Mouchoirs ourlés, pour messieurs, à initiales brodées, à $3, $4 et $5.

Notre variété infinie de toute espèce de mouchoirs de dames, messieurs et enfants.

MOUCHOIRS SOIE POUR LES JOURS DE FETE.

REDUCTIONS SPECIALES DE PRIX.

Mouchoirs soie à 25, 40 et 50 cts.

Jolis mouchoirs soie à 75 cts et $1.

Notre assortiment de mouchoirs soie ne laisse rien à désirer ; les prix en sont très modiques.

—Egalement—

Réductions extraordinaires dans les COUVERTURES, FLANELLES, QUILTS, CHALES, &c.

—CHEZ—

DANZIGER,

—AU—

No 157 de la rue du Canal,

Entre les rues BOURBON et DAUPHINE.

Les commandes de la campagne sont l'objet d'une prompte attention. 16déc—

Reçu par Steamer BORUSSIA,

TRENTE CAISSES DE

Médicaments Patentés

FRANÇAIS.

Anti-glaireux Paul Gage,
Bains Pennès,
Capsules Apiol,
" Matico,
" Mothes,
" Ricord,
Cigarettes Espic,
" Cannabis Indica,
Fécule Dutaut,
Dragées Bromure Camphre,
" Ergotine,
" Santonine,
Eau de Mélisse des Carmes,
Elixir Ducro,
" Pepsine,
" Quinquina,
Ergotine Bonjean,
Fer reduit,
Fer Girard,
Fruit Julien,
Gouttes régénératrices,
Granules Acide Arsénieux,
" Arseniate d'Or,
" " Soude,
" Digitaline,
" Silphium Cyrenaicum,
Guarana,
Huile Foie de Morue, Hogg, Grimault & Godin,
Injections Brou, Cadet, Ricord,
Goudron Guyot et Grimault,
Ostéine Mouriès,
Papier à Cautère,
" Fruneau, Fayard et Wlinsi,
Pastilles Belloc, Dethan, Patterson,
" Lactates Alcalins,
" Salicylées Schlumberger & Cerkel,
" Vichy,
Pastilles Chlorate Potasse,
Pâtes pectorales, Laitue, Berthe, Regnauld, Lagasse et Dr Zed,
Pepsine amylacée, Grimault et Boudault,
Perles éther et térébenthine,
Phénol Bobœuf,
Phosph fer Leras, Sirop et solution,
Pilules Colbert, Dehaut, Hogg, Vallet,
Pilules et liqueur Laville,
Pommade Lesault,
Poudres Cléry, Patterson et Rogé,
Purgatif Leroy-Cottin,
Savons Mollard, médicinal et de toilette,
Savon Portugais, Dr Rouxel,
Sirop Briant,
" Bromure, Potassium, Pennes et Grimault
" Codéine Berthe,
" Chloral,
" Delabarre,
" Digitale,
" Flon,
" Lactucarium Aubergier,
" Larose, bromure et iodure potassium et iod fer,
" Hypo-phosphite chaux et soude,
" Pepsine,
" St George,
" Dr Zed,
" Lagasse (sève de pin),
" Raifort iodé,
Solute fer, Lebaigne,
Sparadrap Thapsia,
Sucre Chanteaud,
Quina Laroche, simple et ferrugineux,
Tamar Indien,
Teinture de Silphium Cyrenaicum,
Tubes Boudnon & Levasseur,
Vin Aroud Quina et Viande,
" Bellini, Colombo et Quina,
" Jean Bourgeaud, Quina et Cacao,
" et Sirop Dusart,
" Pepsine Chassaing, Grimault et Boudault,
" Quinquina simple et ferrugineux Grimault,
" Quinium Labarraque & Laconte,
" Salicylé Schlumberger Serckel,
" St-Raphaël,
" Seguin,
etc., etc., etc.

A vendre au plus bas prix du marché par,

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE,
55 Chartres et 36 Bienville, Nouvelle-Orléans.

16déc—

Raisins et Amandes.

En débarquement de la barque "CASTOR," venant directement de Malaga—

2,000 caisses RAISINS SECS (LAYER)
1,000 1|2 caisses do do
1,000 1|4 do do do
250 caisses do LONDON LAYERS.
300 sacs AMANDES douces.

A vendre en douane ou après paiement des droits, par

D. FATJO & CO.,
53, rue Tchoupitoulas.

Vin de Tarragone.

50 pipes
300 barriques
VIN CORSE DE TARRAGONE.

A vendre en douane ou après paiement des droits, par

D. FATJO & CO.,
53, rue Tchoupitoulas.

Vin de St-Vincent.

150 quarts de barrique, de la célèbre marque "PLADELLORENS"

150 quarts de barrique, de la célèbre marque "DEW."

Ces vins ont obtenu des prix à l'Exposition Universelle de Philadelphie et à celle de Madrid pour leur pureté et leur excellence. Ils sont fortement recommandés aux personnes d'une santé délicate.

A vendre par D. FATJO & CO, Seuls Agents, 53 rue Tchoupitoulas.

18déc—18décaulerjan

H. P. BUCKLEY,

8 - - - - Rue du Camp - - - - 8

VENDRA AUX PLUS BAS PRIX :

Montres à Remontoir de Waltam

—AUSSI—

Autres montres américaines, anglaises et suisses dans tous les genres, pour hommes et dames.

En magasin constamment, un assortiment complet d'ARGENTERIE et de BIJOUX

Les MONTRES sont réparées avec soin et les DIAMANTS remontés. 18déc—1m

U. BASSETTI,

En débarquement de la barque LEONE, de Bordeaux,

50 barriques VIN ROUGE St Loubès "G. Leforestier."

100 caisses VIN ROUGE St Emilion "P. & E. Rudelle."

25 caisses VIN BLANC Sauternes "69" "P. & E Rudelle."

A vendre par U. BASSETTI,

16déc—3f 70 et 72 Rue Peters près Poydras.

LA NOEL ! LE 1er DE L'AN !

LE soussigné signale à l'attention des dames et des messieurs

SON MAGNIFIQUE ASSORTIMENT —DE— Draps et Etoffes à Habillements ; —Son choix de— ETOFFES A GILETS DE DESSOUS.

Ces articles conviennent pour les jours de fêtes

Les prix en sont très modérés.

A. GEIGER.

Au No. 33 de la rue de Chartres, coin Douane.

16déc—18 au 2 janv.

U. MARINONI

69 ....VIEILLE LEVEE.......69

En débarquement du navire LEONE, de Bordeaux.

75 b'ques VIN ROUGE, L. P. Baron.
10 " " BLANC, Barsac.
19 " " Barsac.
40 " " ROUGE, E. Lagarde & Cie.
20 " " 1re Côtes de Bourg.
10 huitièmes COGNAC 1865
50 caisses " 1865
25 " EAU-DE-VICHY, Célestin.
150 " SARDINES A L'HUILE, A. Gillet.
100 " ABSINTHE SUISSE, E. Pernod.
10 " KIRSCH.
50 barils VINAIGRE, Cassat Jeune.

A vendre par U. MARINONI, 69 Vieille-Levée.

16déc—3t

Amédée Couturié,

39 rue Decatur 39

EN débarquement de la barque LEONE, venant de Bordeaux :

60 barriques VIN rouge "GML."
12 barriques VIN blanc do
310 caisses VIN rouge "St Loubès."
100 do FRUITS à l'eau-de-vie assortis.
25 do MOUTARDE Impériale "Désgaux frère & Co."
100 caisses de 100 bouteilles vides.
50 paniers de 2 pomponelles ANISETTE "Marie-Brizard et Roger."

A vendre par AMEDEE COUTURIE, No 39 rue Décatur.

16 déc—3f

Western Mess Beef.

100 Barrels of medium and extra quality of MESS BEEF of Plankinton & Armour's packing, Kansas City, Mo, well suited for the trade and ship chandlers' orders, for sale by

MILLER, DOLHONDE & CO.,
68, 70 and 72 Tchoupitoulas street.

14déc—1f

AVIS.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.—Une assemblée générale extraordinaire aura lieu JEUDI, 27 décembre 1877, à 6 heures et demie P. M., au local habituel, à l'encoignure des rues Chippewa et Louisiana Avenue, pour affaires de la plus haute importance.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du président,

C. VERNEUIL.

Jos. H. Negus'oua, Secrétaire. 18déc—10f

Le navire autrichien LEONI, capt. Primuda, venant de Bordeaux, commencera son déchargement le JEUDI 20 décembre, au Picayune Tier, 2d District. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée ; autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera reconnue si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

U. MARINONI, 69 Vieille-Levée.

Ni le capitaine ni le consignataire du navire autrichien LEONE venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

U. MARINONI, 69 Vieille-Levée.

18déc—3f

E. DUBOIS,

36 rue Decatur 36

EN DEBARQUEMENT PAR LE NAVIRE LEONE, DE BORDEAUX :

167 barriques Vin Rouge B. P Clairac, E D
25 demi do " " do
250 caisses " " do
25 barriques " supérieur différentes qualités
200 Fruits assortis à l'Eau de Vie Toussaint Conard.
50 barils et 5 barriques Vinaigre Cassat.
10 caisses Huile Vierge, Vieux & Brun.
200 do Vin Blanc B. P St Germain E D
50 do Cognac A. L. Boiteau & Co.
5 quarts et 15 huitièmes pipes Cognac do
5 do et 10 do do do Mre Castillon jne 1815.

EN MAGASIN : Un assortiment complet de Sherry et Porto fins, Holland Gin en caisses et barils, Rum de la Jamaïque et de Santa-Croix, Irish et Scotch whiskey, Peach Brandy, &c., &c., à vendre par E. DUBOIS,

16 déc—2f 36 rue Decatur.

GRAND DEBALLAGE

—DE—

VÊTEMENTS

—POUR—

HOMMES, JEUNES-GENS ET ENFANTS,

—AUX NOS—

81 & 83......RUE DU CANAL......81 & 83

IL Y EN A POUR TOUTES LES BOURSES ET TOUS LES GOUTS.

A PARTIR de ce jour je vendrais au plus bas prix que le linge n'a jamais été vendu à la Nouvelle-Orléans, mon stock entier de linges confectionnés, chapeaux et articles de toilette.

LEON GODCHAUX.

15 déc—

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HEBERT & CO

59 Rue de CHARTRES, coin BIENVILLE.

Papeterie, Papiers peints,

VIENNENT de recevoir par les récents arrivages d'Europe et de New York un choix complet

D'ALBUMS A PHOTOGRAPHIES,
BUVARDS,
NECESSAIRES,
PLUMES et PORTE-PLUMES en OR,
PORTEMONNAIES,
ETC., ETC., ETC.
LIVRES DE PIETE,
PAROISSIENS, etc., etc.
Reliures de tout genre.
CHAPELETS fins et ordinaires.

Aussi un IMMENSE STOCK de livres à l'usage de la

JEUNESSE,

renfermant la célèbre COLLECTION des ouvrages édités par A. Mame & Fils A TOURS.

Composée de plus de 300 volumes richement cartonnés & dorés, depuis 5 cts jusqu'à 50 cts le volume.

La magnifique collection de la BIBLIOTHEQUE ROSE, éditée par Hachette & Cie, pour les enfants de 6 à 12 ans—renfermant plus de 300 volumes richement reliés et dorés sur tranche à $1,25 le volume.

La collection des ŒUVRES de JULES VERNE—Voyages extraordinaires en volumes reliés et brochés.

LIVRES et FOURNITURES pour Ecoles.

Boites d'instruments de MATHEMATIQUES et articles pour le DESSIN.

Registres, Portefeuilles, Plumes, Crayons, Papiers à lettres, enveloppes, encre noire et communicative, &c. &c.

Abonnements à l'ILLUSTRATION, au MONDE ILLUSTRE, à la REVUE des DEUX MONDES, au MONITEUR des DAMES et DEMOISELLES, JOURNAL DE MODES paraissant 2 fois par mois, chaque numéro est accompagné d'une gravure de modes coloriée de patrons de tapisserie, etc.—Prix $6.50 par an et à toutes les publications françaises de Médecine, de sciences, &c. &c.

BIBLIOTHEQUE du CULTIVATEUR, renfermant environ 50 ouvrages sur la culture, l'élevage des animaux domestiques, &c. &c., les volumes se vendent séparément 30 cts.

Almanachs sur cartons pour 1878.

5déc—1m

Gages ! Gages ! Gages !

JE prie respectueusement les personnes qui me doivent des intérêts arriérés de venir me payer avant le 24 décembre. Tout article forfait sera vendu invariablement à l'enchère publique. La vente commencera le 24 décembre au coin des rues Bourbon et Conti par le ministère de Placide J. Spear, encanteur.

J. ANGLADE.

16 déc—

BOIS ! BOIS !

De toutes sortes,

REÇU CONSTEMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY-ISLAND, "J. F. Frazer" et "Joséphine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS DE CHARBON, No 375 rue Julia, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1080.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde, $5 50
Bois de frêne, do do 6 50
Chêne et frêne mêlés do do 6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.

16 déc—

Alcohol.

50 Barrels of superior WESTERN ALCOHOL, of standard quality, perfectly free from color and sweet and fine quality in every way well suited for the trade and druggists generally. Regular supplies will be kept on hand hereafter at market prices. For sale by the undersigned, manufacturers' agents.

MILLER, DOLHONDE & CO.,
68, 70 and 72 Tchoupitoulas street.

14déc—1f

Nouveau Salon de Lager Beer ET RESTAURANT

—DE—

JULES KROST.

Nos 15 et 17 rue St. Charles, près Canal.

CHAMBRES ELEGAMMENT GARNIES POUR DES CLIENTS DE PASSAGE.

9déc—1m

Perdus ou volés.

NOUS recommandons au public de NE PAS ACHETER les numéros suivants du Tirage EXTRAORDINAIRE de la Loterie de la Havane, du 31 décembre 1877. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher le payement de chacun des billets qui pourraient obtenir un lot gagnant—

2,647 folios 6 et 7,	3,215 folios 8 et 9,
4,192 folios 8 et 9,	8,110 folios 16 et 17,
7,913 folios 16 et 17,	10,750 folios 11 et 12,
11,831 folios 11 et 12,	12,947 folios 6 et 7,
14,149 folios 6 et 7,	14,129 folios 17 et 18,

Deux vingtièmes chacun.

BORNIO & BROTHER,
77 rue Gravier, Nlle-Orléans.

16déc—3f

Avis spécial.

La Compagnie de Charbon St-Bernard a transporté ses bureaux au vaste local neuf No 29 de la rue Carondelet. Elle vend du charbon aux prix suivants :

Pittsburg................55 cents le baril
St Bernard..............55 cents le baril

W. S. CAMPBELL, Agent.

4 oct—JDM—an ler jv

Occasion rare.

A vendre un bon et magnifique PIANO PLEYEL grand format, nécessairement bon marché, au No 57 rue Royale, de onze à quatre heures. 16déc—1sanlerjanMarJD

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 Déc.—CLASSE NO 300.

Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
51	26	73	42	20	73	50	16	2[illegible]	59	18	67	55	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 18 déc. 1877.—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

AUX

100,000

PALETOTS !!

195, 197, 199 Vieille-Levée.

Pardessus ! Pardessus !

Plus de 1000 PARDESSUS, provenant des célèbres ateliers d'une des plus grandes maisons de New York, ayant été achetés à 25 pour cent au-dessous de leur valeur, et en à partir de $3,50 jusqu'aux qualités les plus riches et les plus solides, en passant par toutes les qualités moyenne et ce sont sans contredit les moins chers du marché.

Habillements complets pour Hommes et Jeunes Gens.

UN STOCK TRES CONSIDERABLE dans toutes les nouvelles nuances, embrassant toute la série des qualités depuis $5,50 et au-dessus. Des costumes vraiment élégants pour 8 et 10 piastres. Les prix depuis vingt ans n'ont jamais été si bas.

Costumes pour Enfants,

Matelassé et autre genre à la mode de la saison, à $4, $2,50 et au-dessus. Nous invitons les mères de famille à venir se convaincre et à visiter notre stock.

Chapeaux, Malles, Valises, Etc.

Notre stock dans ce département est immense. Les plus hautes qualités d'articles dont nous avons baissé tous les prix sur toute la ligne.

Lingerie pour Messieurs,

embrassant tous les genres désirables de CHEMISES blanches et de couleur, Cols, Cravates, Linge de dessous, etc., etc.

Nous garantissons une attraction sans précédent dans nos grands magasins de linge fait et sur commande, tout notre stock ayant été acheté pour du comptant et à très bon marché.

MICHEL LION,

195, 197 et 199 Vieille-Levée.

30 nov—1m DMJ

L'Etoile Rouge !

COIN DOUANE ET BOURBON.

Spécialité de Chaussure fine pour dames, demoiselles et enfants.

4déc—1m

Pure Kentucky Whiskies.

We are the manufacturer's agents in this city for the sale and distribution of the celebrated

J. A. Miller Chicken Cock

Bourbon and Rye Whiskies made at Paris, Bourbon county, Kentucky, so well known to the trade generally, and warranted to give entire satisfaction. Their perfect manufacture, from carefully selected grains, pure properties, superior cooperage and improvement constantly make these whiskies the most desirable and profitable to buyers, dealers and consumers generally.

It is our aim to protect their trade, hence our sales will be made at wholesale only, and the celebrated and well known J. A. MILLER CHICKEN COCK Kentucky Whiskies can be obtained at retail and wholesale from most of New Orleans grocers and dealers.

MILLER, DOLHONDE & CO.,
68, 70 & 72 Tchoupitoulas street.

11 déc—1m

Pharmacie ST-CYR FOURCADE.

215 CANAL, Encoignure Remparts.

Produits Chimiques et Pharmaceutiques.

Dépôt de toutes les spécialités françaises. Eaux minérales, Bonnes, Vittel, Orezza, St-Galmier, Vichy, etc.

Articles de caoutchouc pour usage médical.

Poudres et préparations diverses. Crayons et Fards Dorin de toutes nuances. Parfumeries Lubin, Piesse, Pinaud, Viollet, Jean-Marie Farina, etc.

Tous les achats au comptant par douzaine et demi-douzaine, auront droit aux escomptes de gros. Le système de vente tout à prix fixe est entièrement en confiance, et assure à la pharmacie ST-CYR FOURCADE. De tout achat qui laisse quelque chose à désirer ne sera pas à la garantie. Doublée sera échangée et le tout remboursé au gré de l'acheteur.

7déc—1m,PP

TAPIS.

ELKIN & CO.,

168..........RUE DU CANAL..........168

Reçoivent les derniers genres, les genres les plus élégants de TAPIS

AXMINSTER, VELOURS,
BRUXELLES TROIS PLIS, ET INGRAIN
NATTES DE BUREAUX
STORES ET CORNICHES,
RIDEAUX ET TAPISSERIE,
TOILES CIREES, de six à dix-huit pieds de larges

Au plus bas Prix.

4oct—au 1 jv—PP

F. Gonthier.

MARCHAND — TAILLEUR

—Et—

Importateur de Draps français, de Casimirs, etc.

VIENT de transférer ses ateliers du No 38 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus nouveaux et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés chez lui défieront la concurrence. Mr. Gonthier, dont la réputation est bien établie, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

1s nov—1an

Pour opérer un partage.

A VENDRE OU A LOUER—Une grande ferme à vaches et une demeure, sur l'Avenue Carrollton, entre les rues Banks et Baudin. Terrain de 150 pieds, plus ou moins, et se trouve dans un grand terrain. Il y a à côté, une écurie bonne grande et une demeure. On vendra l'une des propriétés ou les deux. Pour les conditions, s'adresser à FRANK SHARP, No 62 de la rue du Camp ou à H. LANGE, No 25 de la rue Tchoupitoulas.

24 nov—23 24 25—1 2 4 9 11 12 16 18 19 déc.

VICTOR PRIVAT,

Marchand de Liqueurs en Gros

Et fabricant de CORDIAUX et SIROPS du Pays

Au No 31 de la rue Bienville,

Entre les rues Décatur et Chartres, N. Orléans

9 déc—2m

REGLEMENT

D Taxes arriérées d'Etat et de Ville

—PAR—

ED. PEYCHAUD

COURTIER.

GALLIER COURT, LETTRE C.

18nov—1m

Demande de pensionnaires,

ON peut disposer de quelques chambres pour des personnes désirant la table et le logement, ou prendre quelques pensionnaires pour la table seulement, au No 62 rue Toulouse, au dessus du magasin Moreau. Références offertes et demandées.

S'adresser à l'adresse indiquée ou à "Abeille."

A LOUER

La MAISON No 97a rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, à proximité de deux lignes de chemin de fer urbain,—celle de l'Esplanade et celle de la rue Bourbon. Excellente pour une petite famille. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille, No 73 Chartres.

A vendre.

UNE GROCERIE, située dans le 2me district de cette ville, ayant une bonne clientèle—et faisant d'excellentes affaires. Le propriétaire qui voulant se retirer des affaires, vendra la dite grocerie au prix de facture ou louera la maison à l'acquéreur à un prix modéré et fera de grandes concessions.

Pour les conditions s'adresser chez Mme R. Rieth, No 91 rue Décatur, entre les rues Conti et St. Louis.

16déc—3 fois